

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17/2022**

**Date convocation** : 05.05.2022  
**Nombre de conseillers** : 11  
**En exercice** : 10

**Présents** : 9  
**Votants** : 10

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

**Procuration** : Sylvie THUBIÈRES à Anne-Laurence FRULLINI.

**Secrétaire de séance** : Aude SALVAT-LÔ.

**Objet : City stade demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS).**

Par délibération n°36/2021 du 26 octobre 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement pour l'aménagement d'un espace de loisirs et a sollicité auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 123 930,31 € HT.

Afin de financer l'opération City stade, la commune de Laurabuc souhaite solliciter l'Agence National du Sport au titre de l'appel à projets « 5 000 terrains de sports ».

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport l'attribution de subvention.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de demander une subvention à l'Agence Nationale du Sport pour l'opération City stade de 177 043.29 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Cédric LEMOINE.

